

Ecole Théorique :
«École_théorique_selon_résidence»

«Responsable_1»
«Responsable_2»
«Adresse»
L-«Code_postal» Luxembourg

Luxembourg, le 30 janvier 2024

Concerne : Inscriptions / préinscriptions de votre/vos enfant(s) dans les foyers scolaires de la Ville de Luxembourg pour l'année scolaire 2024-2025

Chers parents,

Veillez trouver ci-dessous des informations importantes concernant les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025, qui seront possibles prochainement :

Enfants du cycle 1.0. (« précoce ») : du lundi 15 avril au vendredi 26 avril 2024
Enfants du cycle 1.1. (« Spillschoul ») au cycle 4.2 : du lundi 26 février au vendredi 29 mars 2024

- Les modalités d'admission des enfants aux foyers scolaires de la Ville de Luxembourg pour l'année scolaire 2024-2025 sont précisées dans le document « consignes portant sur le fonctionnement des foyers scolaires 2024-2025 » et seront consultables sur notre site internet www.foyers-scolaires.lu à partir du 19 février 2024.
- Afin de planifier votre inscription et de convenir le mode le plus adapté à votre situation, nous vous prions de contacter la/le chargé(e) de direction du foyer scolaire de votre quartier (voir liste avec coordonnées ci-jointe) **le plus tôt possible et au plus tard jusqu'au vendredi 29 mars 2024.**
- Les pièces justificatives suivantes seront nécessaires pour compléter le dossier d'inscription :
 - Une copie du contrat d'adhésion au chèque-service accueil devra obligatoirement être soumis afin de pouvoir ouvrir ou renouveler le dossier personnel de l'enfant.
 - Un certificat d'affiliation à la sécurité sociale des parents/tuteurs/tuteurs légaux (délivré gratuitement sur demande via le site www.ccss.lu / www.MyGuichet.lu . Pour les fonctionnaires des institutions de l'Union Européenne et les parents/tuteurs travaillant à l'étranger, ce document est remplacé par une attestation de travail.
- La date de rendez-vous durant la période d'inscription n'a pas d'incidence sur le niveau de priorité du dossier introduit.
- Selon les critères d'admission et de priorité stipulés dans les consignes de fonctionnement des foyers scolaires pour l'année 2024-2025, et en fonction des disponibilités des places par site, les demandes d'inscription seront validées définitivement ou mises en attente (liste d'attente). En principe, la réponse définitive sera envoyée mi-juin 2024 pour tous les enfants.
- Nous vous remercions de l'utilité de la fiche annexée à la présente, à savoir le calendrier des inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 et le listing des personnes de contact dans les foyers scolaires de la Ville de Luxembourg, que nous vous prions de conserver pour vos démarches au cours de l'année scolaire.
- Veuillez noter que les foyers scolaires sont ouverts pendant la totalité des vacances scolaires à l'exception d'une semaine entre le **24 décembre 2024 et le 1^{er} janvier 2025 inclus**. Merci de vous renseigner sur les heures d'ouverture pour les semaines de vacances en question, qui peuvent varier en fonction du cycle scolaire de votre enfant et/ou de l'offre « Aktioun Bambësch ».
- Fermeture exceptionnelle : le jour ouvrable avant la rentrée scolaire, à savoir **vendredi, le 13 septembre 2024**
- Ouverture « Foyer vacances » exceptionnelle : le jour de la Saint Nicolas, à savoir **vendredi, le 6 décembre 2024.**

Pour votre information : En ce qui concerne les inscriptions scolaires (cycle 1.1), le Service ENSEIGNEMENT vous enverra un courrier lors de la semaine du 26 février 2024.

Veillez agréer, chers parents, l'expression de ma considération très distinguée.



Björn POELS
Chef de Service